

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes heureux de vous convier à la journée annuelle DGS – ONSMP/ORSPERE qui aura lieu le 12 novembre 2013 à l'amphi Descartes à l'ENS Lyon (Métro Debourg), intitulée « **Places à l'accompagnement au logement et santé mentale : Enjeux et controverses** ». Le programme finalisé sera disponible sur le site internet de l'ORSPERE d'ici deux semaines. Mais vous pouvez d'ores et déjà vous y inscrire en envoyant un mail à [orspere@ch-le-vinatier.fr](mailto:orspere@ch-le-vinatier.fr). Une confirmation d'inscription vous sera envoyée en retour.

Cette journée sera l'occasion d'une restitution publique, que nous savons très attendue, de la recherche-action intitulée « *Aspects psychosociologiques et éthiques de l'accompagnement au logement de personnes ayant un long parcours d'errance De la nécessité d'habiter la relation d'accompagnement* », dont le rapport écrit est sorti en février 2012. Dirigée par Jean Furtos, elle a été conduite avec le double regard psychologique et sociologique par Valérie Colin, Adrien Pichon et Loïc Bonneval, avec un partenariat très fécond.

L'argumentaire de cette journée est le suivant : on s'accorde pour reconnaître que se loger ou habiter n'ont pas les mêmes significations et que les deux importent. Se loger, c'est avoir un logement ; habiter c'est y mettre de soi. L'expérience montre que l'on peut loger sans habiter (et inversement ?). C'est sur ces problématiques que se joue aujourd'hui la lutte contre l'exclusion avec des options différentes, des controverses.

Cela pose aussitôt la corrélation (et la dissociation...) entre l'accès et le maintien au logement et les problématiques de santé mentale. D'une part les personnes précaires ont du mal à habiter, ou alors de manière non normative. D'autre part, être logé ne suffit pas, à l'évidence, pour avoir une bonne santé mentale. Ce sont ces deux mouvements que nous documenterons dans le cadre des procédures actuelles d'accompagnement sur le plan sanitaire et social, en envisageant les diverses options procédurales et leurs enjeux.

Dans tous les cas, l'accompagnement au logement, qu'il soit social ou médical, suppose des conditions de travail compatibles avec la difficulté des pratiques. Il faut alors penser le dispositif et les manières d'accompagner, que celles-ci soient référées à un lieu, à une personne, ou à une politique publique.

Bien cordialement, dans l'attente de votre présence.

Jean Furtos et Nicolas Chambon